



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Ré
Mo
b

11173211

TRIBUNAL DE COMMERCE

04 -11- 2011

NIVELLES

Greffe

N° d'entreprise : 0860.002.790
Dénomination

(en entier) : **SV Patrimonia**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Chaussée de Louvain 431, bâtiment F, 1380 Lasne

Objet de l'acte : Modification des termes et conditions des obligations

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des obligataires du 28 octobre 2011:

Faisant suite à et approuvant la proposition de résolution que lui a soumise le conseil d'administration de la Société, l'assemblée, par un vote spécial, décide de modifier les termes et conditions régissant les obligations BE000215925.0 comme suit: (i) l'assemblée décide de proroger l'échéance de l'obligation du 19 avril 2012 au 19 avril 2016, (ii) l'assemblée décide de modifier les conditions de paiement de l'intérêt annuel brut de 8% et décide que, à partir du 19 avril 2013, 4% bruts seront payables à l'obligataire le 19 avril de chaque année, soit le 19 avril 2013, le 19 avril 2014, le 19 avril 2015 et le 19 avril 2016, les autres 4% bruts étant payables à l'échéance de l'obligation, soit le 19 avril 2016. L'assemblée décide que les autres termes et conditions restent d'application.

Pour le conseil d'administration,

Virginie de Calfatay
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/11/2011 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature